



Syndic de Copropriétés, Administrateurs de biens, Locations, Transactions Immobilières, Immobilier d'Entreprise



Honoraires de syndic de copropriétés TTC :

ASL :	2 à 10 lots : 1.400€
	11 et plus : 100€ / lots
Copropriétés :	2 à 10 lots : 1.500€
	11 à 20 lots : 180€ / lots
	21 à 50 lots : 160€ / lots
	51 et plus : 140€ / lots
Frais postaux :	Frais réels

Prestations particulières (copropriétés) :

1- Travaux hors budget : forfait minimum de 200,00€ TTC ou 4% TTC du montant des travaux

(Sous réserve d'acceptation en assemblée générale)

2- Prise en charge de la copropriété : Sans honoraires

3- Recouvrement et contentieux sur charges :

Relance recommandée 15€ TTC

Mise en demeure 30€ TTC

Ouverture de dossier contentieux, transmission à l'avocat 100€ TTC

4- Changement de propriétaire :

A la charge du vendeur uniquement 350€ TTC

5- Assemblée générale extraordinaire :

Forfait 400€ TTC

Frais postaux Frais réels

6- Étude et contentieux :

Au temps passé, à l'heure 80€ TTC

7- Gestion des sinistres :

Expertise à la vacation, coût horaire 80€ TTC

8- Souscription prêt copropriété : 150€ TTC/an

9- Placement de fonds : Sans honoraires

Honoraires de gestion locative TTC :

6,00% des loyers hors charges (soit 5% HT)

Garantie de loyers impayés :

3% TTC des sommes encaissées

Honoraires des locations TTC :

- Visite, constitution de dossier, rédaction de bail : 8€/m²

- Entremise (propriétaire) : 1€

- État des lieux : 3€/m²

Location de biens à usage commercial, industriel ou professionnel : 20% HT du montant du loyer HT de la première année bail inclus

Si gestion, honoraires de location TTC :

T1 : 200€ TTC + 3€ /m² TTC

T2 : 300€ TTC + 3€/m² TTC

T3 : 400€ TTC + 3€/m² TTC

T4 et plus : 500€ TTC + 3€/m² TTC

Honoraires locations saisonnières :

80€ TTC /séjour (propriétaire)

80€ TTC /séjour (locataire)

Forfait fourniture de draps : 10€/personne/séjour

Forfait ménage : 70€ TTC

Taxe de séjour :

Meublés de tourisme	Tarifs / nuitée / pers. majeure
Sans classement	0,60€
1*	0,70€
2*	0,90€
3*	1,30€
4* et 5*	1,60€ et 2,50€

(Susceptible d'être modifié selon les tarifs mis en place par l'office du tourisme de la communauté de commune)

Honoraires des transactions TTC :

En pourcentage du prix de vente net vendeur, à la charge de l'acquéreur.

0€ à 200.000€ : 5% avec un minimum de 5.000€

200.001€ à 600.000€ : 4%

600.001€ et plus : 3%

Transactions immobilières professionnelles :

8% HT sur le montant HT

Cessions de fonds de commerce, industrie, droit au bail, pas de porte : 8% HT sur le prix de la cession

Transaction immobilières autres que précédentes :

Exploitations rurales, bureaux à usage commercial, locaux industriels et commerciaux :

8% HT sur le total HT

TRANSACTION – SYNDIC DE COPROPRIÉTÉ
LOCATION – GESTION – IMMOBILIER D'ENTREPRISE

Cabinet CADORET Immobilier

18, rue du Maréchal Foch - 44210 PORNIC

111, rue du Général de Gaulle - 44560 PAIMBOEUF

31, avenue Pierre Guillou – 44250 ST BREVIN LES PINS

02.40.82.55.57 – secretariat@cadoret-immobilier.com

www.cadoret-immobilier.com

SAS AU CAPITAL SOCIAL DE 10.000,00€ - RCS SAINT-NAZAIRE B 794584425
CARTE PROF. N°CPI 4402 2018 000 027 982 DELIVREE PAR LA CCI DE NANTES
ST NAZAIRE – AFFILIÉE A LA CAISSE DE GARANTIE CEGC Tour Kupka B 16, rue
Hoche 92800 LES PUTEAUX – GARANTIE DE 1.200.000€ POUR LE SYNDIC,
130.000€ POUR LA GESTION ET 110.000€ POUR LA TRANSACTION